

8 hours ago Le Parti Socialiste en 2014 : un programme électoral en rupture avec les précédents ?

Gregory Piet
Politologue, Université de Liège
@grgpiet

Régis Dandoy
Politologue à la FLACSO. Chercheur associé à l'ULB et l'UCL
@rdandoy

(retrouvez l'excellent article consacré à notre billet dans l'Echo de ce mardi 8 avril et rédigé par François Remy, journaliste à l'Echo, en cliquant ici [http://www.lecho.be/dossier/2014/Le_PS_change_de_cap_avec_son_programme_2014.9487513-7502.art])

Comme le souligne Jean Faniel (2014), le scrutin du 25 mai n'est pas historique, puisque nous avons déjà, en 1999, connu trois élections simultanées (fédérales, régionales, communautaires et européennes ; sans compter le vote pour le Sénat qui a disparu avec la 6e réforme de l'Etat). Toutefois, les prochaines élections seront très probablement importantes, voire assez exceptionnelles, à plus d'un titre. Tout d'abord, ce qui change par rapport à 1999 au niveau des partis politiques, c'est la présence de la N-VA au premier plan politique. Il convient également de prendre en considération l'influence de certains partis émergents issus de la gauche radicale (PTB-go!) ou de la droite radicale (Parti Populaire). Au niveau institutionnel, ensuite, le contexte politique et électoral se présente à la suite directe de la 6e réforme de l'Etat avec son lot de transferts de compétences entre l'entité fédérale et les entités fédérées ainsi que de nouveaux moyens financiers plus importants. Parmi les différents aspects de cette réforme, signalons aussi les changements en ce qui concerne le vote des Belges à l'étranger et la scission de la circonscription électorale de BH. Au niveau du calendrier électoral, enfin, ces élections sont importantes car les prochains scrutins ne seront prévus que dans quatre ans au niveau communal et provincial (octobre 2018) et dans cinq ans (en 2019) pour l'ensemble des autres niveaux de pouvoirs (fédéral, régional et européen), sous réserve d'élections anticipées au niveau fédéral. Ces changements avec les précédentes élections doivent dès lors être prises en considération dans l'analyse des attentions politiques générales que nous retrouvons présentées dans les programmes électoraux 2014 des partis politiques belges.

Nous commençons l'analyse des programmes électoraux de 2014 par le parti socialiste (PS) pour des raisons de disponibilité des programmes, étant donné que, au sein des partis traditionnels, ce parti a été le premier à rendre public son programme complet (fédéral, européen et régional). L'analyse que nous vous proposons dans ce billet porte sur le programme fédéral, européen et régional pour la Wallonie du PS ; programme qui compte pas moins de 498 pages. Un programme régional spécifique pour Bruxelles a été rédigé par le PS, indépendamment de celui-ci. Nous comparerons le programme du PS pour 2014 avec celui de 2010 (élections fédérales), puisqu'il s'agissait des dernières élections fédérales mais également avec celui de 1999 puisque, lors des élections de 1999, ce parti avait également rédigé un programme commun aux élections fédérales, européennes et régionales.

Puisque nous rentrons de plein pied au sein d'une campagne électorale assez exceptionnelle, il convient de préciser l'un ou l'autre élément de méthode afin de bien comprendre nos résultats et de donner à tout un chacun les éléments pour pouvoir les interpréter correctement. Concernant la présentation des résultats, nous étudions, grâce à un logiciel d'analyse de textes, l'ensemble des politiques et problèmes publics identifiés dans les programmes électoraux (voir Note méthodologique). Sachant que les partis politiques ne peuvent pas accorder le même intérêt ou la même attention aux différents problèmes publics au sein de leurs programmes électoraux, il convient de voir la part que chaque parti accorde à chaque problème. De même, chaque parti ne peut accorder la même priorité à l'ensemble

des problèmes publics. Les partis doivent opérer des choix préférentiels en termes d'attention et de priorité. Nous distinguerons donc l'attention politique (Jones et Baumgartner, 2005) de la priorité politique énoncée clairement au sein des programmes électoraux (Piet, 2014). La première repose sur l'attention que les partis politiques portent à plusieurs problèmes publics mis en concurrence en termes d'espace et de temps dans leur programme électoral (nombre de pages, nombre de mots et expressions répétés). La seconde s'appuie sur la priorité que les partis politiques énoncent clairement comme telle au sein de leur programme électoral. De manière générale, les deux analyses se rejoignent mais cette distinction nous permettra de présenter quelques extraits tirés des programmes électoraux.

Attention politique dans le programme électoral de 2014 du PS

Si nous passons en revue l'ensemble des 21 politiques identifiées par cette méthode, nous constatons que les questions institutionnelles et administratives occupent la première place en termes d'attention politique dans le programme électoral 2014 du PS (11,41%). Il s'agit essentiellement d'une attention généraliste qui englobe l'ensemble des questions administratives, des relations entre les communautés et les différents niveaux de pouvoirs, les questions liées à la réforme de l'Etat, etc. Nous y retrouvons, par exemple, les références aux circonscriptions élections, dont la proposition du PS sur la circonscription électorale fédérale. Ces questions institutionnelles générales étaient déjà présentes dans le programme électoral de 2010 du PS et il s'agissait déjà de la première attention politique. Toutefois, si nous comparons avec la précédente élection de 1999 qui regroupait les élections fédérales, régionales et européennes, les questions institutionnelles étaient deuxièmes en termes d'attention politique, après les questions économiques et fiscales. Nous avons également abordé cette attention politique dans le cas de l'analyse du PTB-go ! (voir ici [<http://electionsbelges2014.blogspot.be/2014/03/ptb-go-analyse-du-programme-electoral.html>]), toutefois, ce qui différencie le PTB-go! du PS, c'est l'orientation de l'attention et des questions institutionnelles. En effet, dans le cas du PTB-go !, les demandes institutionnelles étaient associées à de nouvelles exigences de transferts de compétences ou de refédéralisation de certaines compétences ; ce qui n'est pas le cas dans le programme du PS qui n'envisage aucune nouvelles demandes de réformes institutionnelles.

La deuxième attention politique relevée dans le programme du PS est l'enseignement. Le PS en avait fait un thème prioritaire très tôt dans la campagne électorale 2014. Cela se confirme également dans son programme électoral avec une attention très importante pour cette politique avoisinant les 11%. Cette attention politique pour l'enseignement est, toutefois, assez remarquable dans le chef du PS car, en 1999, elle était d'à peine 2% et se situait au niveau de la 14e attention politique. D'ailleurs, si nous comparons cette attention avec le programme électoral régional de 2009, il s'agissait de la 12e attention politique (3%). Nous sommes donc en présence d'une attention relativement peu habituelle – en tout cas, dans une telle proportion – dans les programmes électoraux du PS. Ces élections 2014 marquent donc un changement d'orientation, sur cette problématique, assez important en termes de positionnement du PS par rapport à d'autres partis comme le cdH ou le MR qui ont toujours porté plus d'attention à cette problématique.

La troisième attention politique que le PS met en évidence dans son programme concerne les politiques économiques et fiscales. A nouveau, il s'agit d'une thématique de campagne clairement identifiée et identifiable depuis quelques semaines dans les médias et elle se confirme dans la part qu'elle prend dans le programme 2014 du PS (9,47%). D'ailleurs, cette politique a toujours été très importante pour le PS puisque lors des élections de 2010, il s'agissait de la deuxième attention politique alors qu'elle était la première lors des élections de 1999.

Viennent ensuite, comme quatrième attention politique du PS, les questions liées aux entreprises et au secteur bancaire (9%). Effet de la crise, cette thématique n'a cessé de croître depuis les élections fédérales de 2007, et ce, de manière quasi générale dans l'ensemble des programmes des partis politiques. Lors des élections de 2010, par exemple, il s'agissait de la quatrième attention politique (8,67%) contre la septième attention politique (6%) pour le PS lors des élections de 1999.

Les affaires sociales (8,45%) constituent la cinquième attention politique du PS. Cette problématique a toujours été l'une des plus importantes attentions politiques du PS. Il s'agissait d'ailleurs déjà en 2010 de la cinquième attention politique du PS (8,41%). Toutefois, nous constatons que l'attention donnée par le PS aux affaires sociales régresse

quelque peu par rapport à 1999 puisqu'elle passe de la troisième attention politique en 1999 (10%) à la cinquième en 2010 et 2014.

La politique de l'emploi est, quant à elle, la sixième attention politique du PS. Il s'agit également d'une thématique forte pour ce parti, même si elle diminue un peu depuis les dernières élections de 2010, passant de 10,48% à 8,10%. Elle passe surtout de la troisième attention politique en 2010 à la sixième en 2014. Si nous comparons cette attention avec celle de 1999, nous constatons qu'elle est quasiment identique puisque l'emploi était également la cinquième attention politique lors de ces élections de 1999.

La politique européenne et étrangère (7,11%) apparaît comme septième attention politique dans le programme électoral de 2014 pour le PS. Il s'agissait d'ailleurs déjà en 2010 de la septième attention politique pour le PS. Dès lors, le fait que cette année 2014 soit un moment électoral particulier pour le niveau européen ne change pas l'attention du PS sur cette politique. Par rapport à 1999, par contre, le changement est relativement important puisqu'il s'agissait, à l'époque, de la quatrième attention politique du PS (10%).

Avec ces sept attentions politiques, le PS englobe près de 65% de l'ensemble de son programme et des politiques traitées. De plus, si nous comparons ce programme aux précédents, le PS nous propose un changement de cap et d'attentions politiques relativement intéressant. En effet, si nous nous penchons sur les corrélations significatives entre le programme électoral de 2014 et le programme fédéral de 2010, par exemple, nous relevons une corrélation de .75. Il en va de même pour la corrélation significative entre le programme électoral du PS de 2014 et celui de 1999 (.73). Autrement dit, les programmes 2010 et 2014 ne sont similaires qu'à hauteur de 56%. Or, même s'il s'agissait d'élections ayant des niveaux de pouvoirs différents (fédéral, régional et/ou européen), le PS avait toujours conservé une ligne directrice très claire et très marquée, d'une élection à l'autre, oscillant entre .87 de corrélation entre les élections de 1995 et de 1999 et .98 entre les élections de 2007 et 2010 ; soit, une similarité entre ces deux programmes avoisinant les 96%.

Ce changement relatif avec le passé est, certainement – avec la très forte percée de l'attention liée à la politique de l'enseignement – l'un des enseignements les plus importants au niveau de l'analyse des programmes électoraux du Parti Socialiste depuis la fin des années 1980. Spécifions, cependant, à nouveau que le contexte politique – et électoral, surtout – est très différent des précédentes élections. Une perspective à long terme et de nouveaux résultats et analyses devront venir confirmer ce changement ou cette turbulence conjoncturelle, s'il en est.

Par ailleurs, certaines attentions politiques souffrent de ce changement de politique et d'attention. La santé et la justice sont les premières politiques et attentions politiques « victimes » de cette modification de trajectoire passant respectivement de la huitième à la 11e attention politique pour la santé et de la neuvième à la 14e attention politique pour la justice et la criminalité entre les élections de 2010 à celles de 2014.

De même, certaines nouvelles attentions politiques prennent davantage d'espace dans le programme électoral de 2014 au PS : (1) la politique locale et du logement et (2) la politique culturelle, sportive et de loisirs. Pour la première, elle passe ainsi de la 12e attention politique en 2010 à la 10e attention politique en 2014. Quant à la deuxième, elle passe de la 13e attention politique en 2010 à la huitième attention politique en 2014.

	PS 1999	PS 2010	PS 2014
Economie et politique fiscale	15,36%	12,64%	9,47%
Droits et libertés	5,51%	5,48%	4,95%
Santé	8,36%	7,77%	4,33%
Agriculture et pêche	0,78%	0,84%	1,13%
Emploi	8,62%	10,48%	8,10%
Enseignement	2,33%	1,09%	10,98%
Environnement	2,85%	2,77%	2,75%
Politique énergétique	0,52%	1,90%	1,77%
Immigration	0,97%	1,03%	0,82%

Mobilité	3,82%	5,31%	3,49%
Justice et criminalité	4,54%	5,34%	2,48%
Affaires sociales	10,05%	8,41%	8,45%
Développement local et politique du logement	3,63%	2,54%	4,57%
Entreprises, commerces et secteur bancaire	6,09%	8,67%	8,99%
Défense	0,71%	0,53%	0,25%
Recherche scientifique et TIC	3,43%	2,24%	2,44%
Commerce extérieur	0,97%	0,87%	1,06%
Affaires étrangères et européennes	9,66%	6,93%	7,11%
Questions institutionnelles et administratives	10,56%	12,75%	11,41%
Aménagement du territoire	0,26%	0,03%	0,43%
Culture, sports et loisirs	0,97%	2,38%	5,03%

Priorités politiques énoncées dans le programme électoral 2014 du PS

Si nous nous concentrons, à présent, sur ce que le PS énonce clairement comme prioritaire pour lui pour la législature à venir, nous retrouvons principalement deux attentions et deux priorités majeures énoncées comme telles : l'enseignement et les affaires sociales.

Pour l'enseignement, les priorités, que nous avons identifiées grâce à une recherche par mots-clés et par verbes d'engagement associés, sont multiples, « premières » et « incontournables » pour le PS :

« Pour le PS, la mise en œuvre rapide de la réforme de [la formation en] alternance sera une priorité de la prochaine législature » (p. 47 et 138);

« La priorité doit porter sur la lutte contre l'échec et le redoublement » (p. 104) ;

« La mobilisation des enseignants [pour l'identification des problèmes à l'école] sera une priorité du PS » (p. 104);

« La maîtrise des savoirs de base doit rester une priorité incontournable » (p. 105);

« L'accompagnement des équipes pédagogiques dans la prévention et la résolution des problèmes de décrochage et de violence scolaire qu'ils rencontrent est une priorité du PS » (p. 118);

« Dans les zones en tension démographique, l'ouverture de nouvelles places dans les écoles sera donc une priorité » (p. 133).

Pour les affaires sociales, nous retrouvons notamment la politique de la jeunesse, les familles et les aînés au premier plan des priorités énoncées par le PS, notamment en lien avec les transferts de compétences et la 6e réforme de l'Etat :

« Pour le PS, la première priorité à ce stade est de s'assurer que chaque famille continuera à recevoir ses allocations familiales en temps et en heure » (p. 166);

« Le PS souhaite, très clairement, affecter en priorité des moyens à ces politiques et dès lors fusionner les concepts de "maison de repos" et de "maison de repos et de soins" pour en réserver l'accès, en priorité, aux personnes âgées les plus dépendantes » (p. 208);

« le PS entend défendre les priorités suivantes : (1) garantir aux personnes en situation de handicap un revenu décent ; (2) reconnaître les aidants proches et les familles des personnes en situation de handicap; (3) concrétiser une réelle inclusion tout au long de la vie ; (4) offrir des réponses concrètes et adaptées aux personnes à besoins complexes ; (5) assurer la participation des personnes en situation de handicap et de leurs familles aux décisions qui les concernent ; (6) mettre en place un dispositif de récolte de données multisectorielles concernant les personnes handicapées, afin de développer des politiques cohérentes et transversales » (p. 193);

« Pour répondre à ces objectifs, le PS propose de défendre les priorités suivantes : (1) développer une politique « jeunesse » de qualité ; (2) permettre aux acteurs de remplir efficacement leurs missions ; (3) mettre en valeur les actions des jeunes et des acteurs de la jeunesse ; (4) placer la citoyenneté et la démocratie au cœur de la politique de jeunesse ; (5) encourager la mobilité internationale des jeunes » (p. 382).

Enfin, trois autres politiques sont également identifiées comme prioritaire par le PS : (1) les entreprises et le pouvoir d'achat, (2) le logement et (3) la culture, sports et les loisirs.

Concernant les entreprises et le pouvoir d'achat, nous voyons notamment revenir le lien avec l'enseignement :

« La promotion d'aptitudes et d'attitudes entrepreneuriales à tous les niveaux d'enseignement doit être une priorité stratégique de l'enseignement » (p. 111);

« Priorité aux PME et aux indépendants » (p. 65);

« Le PS souhaite soutenir en priorité les entreprises qui se développent au sein de la dynamique des pôles de compétitivité qui créent davantage de valeur ajoutée » (p. 74);

« Pour le PS, le maintien du pouvoir d'achat de la population, et en particulier des bas et moyens revenus, a toujours été une priorité » (p. 217).

Au niveau du logement, cette problématique est présentée comme une priorité pour le PS et se voit parfois mise en tension avec la politique énergétique :

« Pour le PS, l'amélioration énergétique des logements est une priorité mais ne doit pas devenir un frein à l'accès au logement » (p. 239);

« Pour le PS, la lutte contre les marchands de sommeil doit être une priorité de l'ensemble des autorités » (p. 235);

« La création massive de logements tant publics que privés, la régulation du marché locatif, le juste accès au logement public, la possibilité pour tous de devenir propriétaire, l'amélioration énergétique des logements, la lutte contre les marchands de sommeil, une fiscalité immobilière plus juste sont autant de priorités défendues par le PS » (p. 230).

Quant à la politique sportive, elle se voit liée à toute une série de promesses électorales et d'engagements vis-à-vis de l'électeur :

« Pour permettre à l'ensemble de la population de pratiquer un sport dans les meilleures conditions et de bénéficier ainsi des bienfaits du sport, le PS s'engage à défendre les priorités suivantes : (1) développer la pratique sportive ; (2) permettre à chaque citoyen de pratiquer son sport ; (3) reconnaître et soutenir les bienfaits du sport ; (4) promouvoir les comportements éthiques » (p. 378).

Conclusion

En 2014, le Parti Socialiste a fait le choix de rédiger un programme commun pour les élections fédérales, régionales et européennes. Ce choix crée un important problème méthodologique pour toute personne voulant comparer ce programme avec les précédents programmes électoraux de ce parti, en particulier 2010 et 2009.

Néanmoins, l'analyse des attentions et priorités du Parti Socialiste en 2014 démontre une relative stabilité dans le temps, malgré une certaine turbulence conjoncturelle et contextuelle en 2014. Une majorité de ces thématiques est similaire à celles observées dans les programmes précédents, à l'exception notable de l'enseignement. Le PS a fait de l'enseignement une priorité de sa campagne électorale et cela se traduit dans notre analyse quantitative des thématiques de ce parti.

Au demeurant, la part la plus importante du programme du PS en 2014 reste concentrée sur les thématiques socio-économiques. Si nous additionnons les catégories liées aux politiques économiques, sociales, liées à l'emploi, le commerce extérieur et les entreprises, nous atteignons une attention de pas moins de 36,07%. Nous constatons cependant que la place du socio-économique a évolué dans le programme du PS depuis la fin des années 1980 passant d'une période entre 1987 et 1995 avec une attention socio-économique oscillant entre 31% et 33%, suivie d'une attention plus importante en 1999 (41%), en 2003 (37%), en 2007 (39,5%) et en 2010 (41%). L'attention socio-économique du programme électoral de 2014 est donc un peu plus faible qu'en 2010 mais dans la lignée programmatique de ces dix dernières années. Il sera intéressant de comparer ces résultats avec les programmes électoraux des autres partis traditionnels francophones.

Note méthodologique

Cette analyse des programmes électoraux repose sur un logiciel d'analyse de textes, de discours et d'arguments, nommé Prospéro (Chateauraynaud, 2003 ; voir, par exemple, le carnet de recherche du GSPR, développeur de Prospéro, <http://socioargu.hypotheses.org/> [http://socioargu.hypotheses.org/] ainsi que le site dédié au logiciel Prospéro pour une plus longue présentation, <http://prosperologie.org/> [http://prosperologie.org/]). Pour faire simple, la méthode consiste en la création de 21 répertoires thématiques reprenant l'ensemble des enjeux et politiques publiques identifiables au sein des programmes, sur base du travail préalablement effectué par Baumgartner et Jones (<http://www.policyagendas.org/page/topic-codebook> [http://www.policyagendas.org/page/topic-codebook]) et adapté au cas belge par Stefaan Walgrave et son centre de recherches (M2P, Universiteit Antwerpen). Ces 21 répertoires sont constitués de quelques 16.500 mots et expressions permettant d'identifier et de coder automatiquement les parties d'un texte liées à l'emploi, au logement, à la mobilité, à l'économie, à la politique étrangère, etc. Cet encodage automatique permet ainsi de mesurer les préférences et les priorités des partis politiques au sein de leur programme électoral. Pour une analyse en profondeur d'un enjeu politique et une explication détaillée de la manière de constituer les répertoires de mots et d'expression, voir Piet (2013).

Pour aller plus loin

Chateauraynaud Francis, *Prospéro. Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, CNRS Editions, 2003.

Faniel, Jean, « Elections 2014 : les enjeux politiques généraux », *D'autres Repères*, mars 2014 [en ligne] <http://www.far.be/far/publications2014/20140310.PDF> [http://www.far.be/far/publications2014/20140310.PDF] .

JONES, B. D., BAUMGARTNER, F. R., *The Politics of Attention. How Government Prioritizes Problems*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

Piet Gregory, « La politique climatique en Belgique », *Carnet de Recherche Socio-informatique et argumentation*, avril 2013 [en ligne] <http://socioargu.hypotheses.org/4377> [http://socioargu.hypotheses.org/4377] .

Piet, Gregory, Changement climatique et priorités des acteurs politiques belges. Un même objectif, une argumentation différente ?, Colloque « Climats, Université de Liège, mars 2014, [en ligne] <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/162986> [http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/162986] .

Publié il y a 8 hours ago par [Elections belges 2014](#)



Ajouter un commentaire

Saisissez votre commentaire...

Commentaire : Elections belges

Déconnexion

Publier

Aperçu

M'informer